



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TALUYERS

Lundi 14 octobre 2019

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16

L'an Deux Mil dix-neuf, le 14 octobre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal OUTREBON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 octobre 2019

Présents : M. Pascal OUTREBON, Mme Odile BRACHET, Mme Dominique FONS, M. Guy DANIEL, M. Loïc TAMISIER, Mme Sylvie ROMAN-CLAVELLOUX, Mme Martine TREVISANI, Mme Isabelle PETIT, Mme Séverine SICHE CHOL, Mme Véronique GOUTTENOIRE, M. Marc MIOTTO, M. Jean-Jacques COURBON, M. Bruno SICARD, M. Yves CUBLIER, M. Charles JULLIAN

Absents excusés : Mme Audrey MICHALLET a donné pouvoir à M. Loïc TAMISIER

Absents : M. Jean-Pierre MARCONNET, Mme Nathalie FORISSIER, M. David SEGURA

Secrétaire de séance : M. Yves CUBLIER

Le Procès-verbal du conseil municipal du 16 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents à la séance.

Délibération n°20191014-01

▪ Taux de promotion pour les avancements de grade

Il est rappelé que conformément au 2e alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Le choix des fonctionnaires qui sont promus est ensuite effectué par le Maire, parmi les fonctionnaires qui remplissent les conditions d'ancienneté et dans la limite du nombre de grades d'avancement décidés par le conseil municipal.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire réuni le 17 septembre 2019, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les ratios d'avancement de grade pour la commune de Taluyers comme suit :

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE les ratios ainsi proposés

Délibération n°20191014-02

▪ **Modification du tableau des effectifs**

Par délibération 20190708-01 du 8 juillet 2019, le conseil municipal a créé le poste d'adjoint technique (16,5/35^{ème}) chargé d'assurer le service de cantine et l'entretien des locaux mis à disposition pendant le temps du centre de loisirs à la SPL, ainsi que d'effectuer l'entretien des salles de classe élémentaire le jeudi et vendredi. Le poste afférent aux seules missions d'entretien des salles de classes est supprimé.

Un agent Adjoint administratif est promouvable au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

SUPPRESSION DE POSTE	Quotité hebdomadaire	CREATION DE POSTE	Quotité hebdomadaire
Adjoint technique	4/35 ^{ème}	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	24,25/35 ^{ème}

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 17 septembre 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel qu'exposé ci-dessus
- **DIT** que les crédits nécessaires à l'application de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice 2019, chapitre 012.

Délibération n°20191014-03

▪ **Budget communal 2019 – Décision modificative n°4**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-206 : ACQUISITIONS DIVERSES TERRAINS	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-231 : VOIRIE	0,00 €	19 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318 : Autres bâtiments publics	0,00 €	69 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-274 : CUVIER ADAM ET EVE	69 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-235 : Aménagements Sécurité	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-255 : Maison Association-Amén. sportif	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-268 : PARC PIE X	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	82 600,00 €	95 600,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	95 600,00 €	95 600,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°4 du budget communal – exercice 2019, tel qu'indiqué ci-dessus,

▪ Fixation des tarifs pour la sortie VTT de l'espace jeunes

Par délibération n°20190429-13 du 29 avril 2019, la commune de Taluyers a sollicité un fonds de concours « Actions de proximité complémentaires jeunesse » auprès de la COPAMO.

Ces actions nouvelles, portées par les communes qui le souhaitent, viennent compléter l'offre intercommunale au niveau des actions déjà proposées sur le territoire intercommunal comme les espaces jeunes déclarés.

La commune de Taluyers, à travers son espace jeunes, s'est inscrite dans ce dispositif expérimental.

Une sortie VTT est programmée pendant les vacances de la Toussaint et il convient d'en fixer les tarifs qui seraient les suivants :

Tranche du quotient familial	Tarifs sortie VTT
0 à 650	10 €
650 à 1220	12 €
> 1220	15 €

Lors de cette journée, la participation habituelle à l'espace jeunes ne serait pas demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs relatifs à la sortie VTT de l'espace jeunes pour les vacances de la Toussaint 2019

○ Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif de l'année 2018

M. Jean-Jacques COURBON, délégué communal au SYSEG, présente les grandes lignes du rapport :

- Les chiffres clés de 2018

3 309 730 m³ facturés
27 906 abonnés
70 904 habitants raccordés (96% de la population)
4 718 910 m³ traités par la station de Givors
286 781 m³ déversés en tête de la station d'épuration de Givors
326 017 m³ déversés par les réseaux
58 km de réseaux de transport
393 km de réseaux de collecte
31 stations de pompage (relevage / refoulement)
7 stations d'épuration
90 608 Equivalents-habitants (EH) de capacité de traitement
Un prix moyen de l'assainissement de 1,7126 € HT au 1er janvier 2019

Le nombre d'abonnés au service de l'assainissement collectif est en augmentation constante.

La progression est de + 2,44 % entre 2017 et 2018.

Le volume d'eau facturés en 2018 aux abonnés du service de l'assainissement collectif s'élève à 3 309 730 m³. Ce volume est en diminution de 6,28 % par rapport à l'année 2017.

Décisions prises sur délégation

- Pas de préemption sur les DIA présentées.
- Le marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité du perron et du parvis de l'église fixe le montant définitif d'honoraires à 10 376,66 € HT ;
- Contrôle de l'alimentation électrique du défibrillateur et reprise des étanchéités par EMIE – 615 rue des Blanchardes 69440 TALUYERS pour un montant de 490,00 € HT ;
- Remise en état des stores intérieurs des salles de la Maison des Associations par SAM – 81 rue des Carrières 69440 TALUYERS pour un montant de 704,72 € HT ;
- Remplacement des ampoules des tennis extérieurs par CAVALLERA - 12 rue Ampère 69600 OULLINS pour un montant de 1 190,00 € HT ;

- Remplacement des cartes circuits imprimés des climatisations de la mairie suite à la foudre par SAS ADF – 16 rue Jules Ferry 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON pour un montant de 3 210,53 € HT ;

Tour de table

Mme Sylvie ROMAN CLAVELLOUX

La nouvelle bibliothèque ouvre demain au public. Il faut souligner le gros travail effectué par Sophie, Claire et tous les bénévoles. Il est rappelé que depuis le mois de septembre, l'inscription est gratuite. L'inauguration est prévue le 9 novembre avec une série de festivités sur toute la journée, ponctuée par l'inauguration officielle à 11h.

M. Guy DANIEL

La mezzanine de l'ancienne bibliothèque a été démontée, ainsi que les radiateurs et le revêtement de sol.

Le chantier de l'église avance conformément au planning, l'échafaudage intérieur commence à être démonté

Mme Dominique FONS

La distribution des colis aux anciens est programmée le 14 décembre prochain.

M. Charles JULLIAN

Le silo enterré route de Berthoud seront installés pendant les vacances scolaires, après les travaux de génie-civil effectués par l'entreprise CARLE.

Au Marais de Morlin, on nous signale la réapparition de deux nouvelles essences végétales

Le secrétaire de séance,

M. Yves CUBLIER